

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation**

ARRÊTÉ

**portant nomination à la Commission nationale compétente pour l'évaluation des
demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 93-596 du 26 mars 1993 instituant une prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2015 relatif à l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche instituée par le décret n° 93-596 du 26 mars 1993 ;

Vu l'arrêté modifié du 19 novembre 2015 portant nomination à la Commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche.

ARRÊTE

Article 1er

Monsieur Vincent PIVETEAU, directeur de l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, est nommé à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, en remplacement de Monsieur Grégoire THOMAS.

Article 2

Madame Françoise CORBINEAU, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie (Sorbonne Université), est nommée à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Monsieur Bernard AMIAUD.

Article 3

Monsieur Stéphane DESOBRY, professeur à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires, est nommé à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Madame DARCY-VRILLON.

Article 4

Madame Juliette HADCHOUEL, directrice de recherche à l'institut national de la santé et de la recherche médicale, est nommée à la commission nationale compétente pour l'évaluation des demandes de primes d'encadrement doctoral et de recherche, au titre des personnalités qualifiées, en remplacement de Monsieur André JESTIN.

Article 5

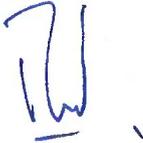
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Paris, le 24 OCT. 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche



P Vinçon